

# Commune de VITRAC SUR MONTANE

## Réunion ordinaire du conseil municipal du 27 octobre 2020

**Présents :** MM DE SENA - FAURIE - MIGINIAC - SIEGEL  
Mmes DUMAS - ISLJAM - LACROIX - LAGRANGE - MELDRUM - STOPYRA

**Absent excusé :** M. STOPYRA ayant donné procuration à Mme STOPYRA

Début de la réunion à 20h00

### Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Jalina LAGRANGE est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

### Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Adopté à l'unanimité.

### Ajout d'un point à l'ordre du jour

Madame le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : Adhésion à l'APAE (Association Protection Animale Egletonnaise)

Les membres du conseil municipal acceptent de rajouter ce point à l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

### Accessibilité PMR de la scène de la salle polyvalente

L'agenda d'accessibilité ADAP des Etablissements Recevant du Public (ERP) s'étend sur 3 ans (2018-2019-2020). La mise en accessibilité de la scène de la salle polyvalente doit être achevée le 31 décembre 2020.

Il était préconisé l'installation d'un monte-personne trop onéreux pour le budget communal.

Mme le maire propose d'envoyer un courrier qui propose d'interdire, par voie de signalisation, l'accès au public sur la scène

Adopté à l'unanimité.

### Désignation des membres des commissions de Tulle Agglo

Madame le maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner des délégués municipaux au sein des différentes commissions de Tulle Agglo

Finances/affaires générales : Valérie DUMAS - Coralie STOPYRA

Développement économique : Michael STOPYRA - Serge FAURIE

Projet de territoire -relation avec les communes - Communication Numérique : Coralie STOPYRA - Karine LACROIX

Habitat - Politique de la ville - Gens du voyage : Anne MELDRUM - Serge FAURIE

Transition écologique et énergétique : Anne MELDRUM - Serge FAURIE

Attractivité et aménagement du territoire - Formation Enseignement sup : Coralie STOPYRA - Servetka ISLJAM

Travaux - Voirie - Patrimoine : Bernard DE SENA - Serge FAURIE - Jean-Claude MIGINIAC

Collecte et valorisation des déchets : Servetka ISLJAM - Anne MELDRUM

Cycle de l'eau - Assainissement : Valérie DUMAS - Bernard DE SENA

Mobilité - Transport public et scolaire : Jalina LAGRANGE - Michael STOPYRA

Culture - Lecture publique : Coralie STOPYRA - Servetka ISLJAM

Petite enfance - Jeunesse - Sport : Jalina LAGRANGE - Eric SIEGEL

Adopté à l'unanimité

### **Désignation du membre CLECT de la commune pour Tulle Agglo**

Madame le maire indique au Conseil Municipal que par courrier du 2 octobre 2020, le Président de Tulle Agglo demande de désigner un membre du conseil municipal pour représenter la commune de Vitrac sur Montane auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

La CLECT a pour finalité d'évaluer le montant des charges transférées à la communauté lors d'un transfert de compétence afin de permettre une nouvelle validation des attributions de compensation versée aux communes membres. Suite à la loi « engagement et proximité » de décembre 2019, cette commission se voit désormais attribuer un rôle prévisionnel, prospectif, en amont des transferts de charges. La commission élabore, puis approuve un rapport. Ce rapport est ensuite présenté en conseil communautaire puis doit être adopté par la majorité qualifiée des communes membres.

Le Conseil Communautaire du 28 septembre dernier a fixé le nombre et la répartition du nombre de membres de cette commission pour chacune des communes.

Pour la commune de Vitrac sur Montane, le nombre de membres de la CLECT est fixé à un représentant.

Le Conseil municipal décide de désigner Mme Valérie DUMAS comme membre de la CLECT pour représenter la Commune de Vitrac sur Montane auprès de Tulle Agglo.

Adopté à l'unanimité.

### **Embauche d'une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi**

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est souhaitable d'embaucher une personne à temps non complet sur un poste d'agent polyvalent, qui interviendrait sur l'animation du périscolaire et de la garderie, les commandes de fournitures pour la cantine et le soutien administratif.

Elle propose la candidature de Madame Ophélie LEROY qui est en cours de validation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et qui a un niveau Baccalauréat Gestion Administration. Elle a aussi une formation de secouriste (PSC1).

Madame le maire explique que l'Etat et la Mission Locale de Tulle proposent des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi aidés par l'Etat.

Le CAE ouvre droit à une aide de l'État dont le montant est fixé chaque semestre par arrêté du préfet de région, selon différents critères liés notamment à l'activité de l'entreprise, aux conditions économiques locales, aux difficultés rencontrées par le salarié ou encore à la qualité des actions d'accompagnement prévues.

En contrepartie, l'employeur a l'obligation de prévoir des actions de formation professionnelle.

Elle propose donc de signer avec Mme Ophélie LEROY un contrat CAE d'un an sur une durée hebdomadaire de 20 heures (annualisées) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

### **Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Mme le maire indique que Mme Brigitte DEBORD, chargée de mission à la Préfecture de la Corrèze, a envoyé un mail le 25 septembre 2020 qui demande la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Vitrac suite aux élections municipales.

Mme le maire propose aux membres présents de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde avec leur nom et de vérifier et corriger les annuaires.

Cette mise à jour sera renvoyée par retour de mail à Mme DEBORD.

Adopté à l'unanimité.

### **Contrat de déneigement 2020-2021**

Mme le Maire présente aux membres du Conseil municipal les propositions qu'elle a reçues concernant la prestation de déneigement sur les voies communales pour 2020-2021.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de M Xavier NARD pour un coût de 72 €uros HT de l'heure de marche et autorise Mme le maire à signer un contrat avec M. NARD.

Adopté à l'unanimité.

### **Convention avec l'Association Protection Animale Egletonnaise (APAE) pour fourrière animale**

Mme le Maire explique à l'assemblée que la mairie reçoit régulièrement des réclamations à la mairie pour signaler la présence d'animaux errants sur la commune. C'est un phénomène qui engendre des problèmes de sécurité.

Actuellement, la commune de Vitrac-sur-Montane rencontre des difficultés pour répondre à ce problème car elle ne possède pas de fourrière pour accueillir les animaux errants.

Elle présente l'Association Protection Animale Egletonnaise (APAE) qui possède une fourrière (chenil) et qui se déplace pour venir chercher les animaux sur place (contrairement à la SPA). La fourrière assure seule sa responsabilité civile sans pouvoir exercer de recours contre la collectivité.

L'APAE prend en charge l'hébergement, l'alimentation, les soins vétérinaires, la recherche du propriétaire et le cas échéant la restitution, la proposition de cession à un refuge agréé ou l'euthanasie (uniquement si l'animal est dangereux ou en raison de son état sanitaire), l'élimination des cadavres ainsi que la tenue d'un registre officiel pour les entrées et sorties des animaux.

La collectivité participe aux frais de gestion de l'APAE sous la forme d'une subvention annuelle qui correspond à 0,75 euros par habitant et participe aux frais de nourriture par le biais de dons en nature.

La convention est conclue pour un an renouvelable à chaque date anniversaire et peut être dénoncée avec un préavis de 2 mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le maire étant responsable de la sécurité sur sa commune et afin de pouvoir remédier aux problèmes d'animaux errants, Mme le maire propose que la commune de Vitrac sur Montane adhère à l'APAE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Mme le maire à signer la convention avec l'APAE pour y adhérer à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2020
- Autorise Mme le maire à mandater la subvention à l'APAE chaque année

Adopté à l'unanimité.

### **Affaires diverses :**

- **Décorations de Noël** : des décorations de Noël ont d'ores et déjà été achetées. Les décorations sur la mairie et sur les candélabres de l'éclairage public devraient être installées dans le mois de novembre.
- **Colis des aînés** : en raison de la crise sanitaire, le repas des aînés ne pourra pas avoir lieu le 29 novembre comme prévu. Mme le maire propose d'offrir un cadeau à toutes les personnes de plus de 60 ans.
- **Eclairage public** : les ampoules des candélabres situés dans le Bourg sur la place de l'église Saint Martin sont grillées et seront remplacées prochainement par un électricien.
- **Journal communal** : les élus doivent rassembler leurs travaux pour les mettre en forme
- **Conseil d'école** : le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 13 novembre 2020 à 18h à l'école d'Eyrein.
- **Site internet de la commune** : la commune accueille pour une durée de 4 semaines un stagiaire de CORRTECH. Il s'agit de Joey HUBNER qui crée un site internet pour la commune.
- **Comcom Ventadour Egletons Monédières** : Mme le maire indique que la Communauté de Communes Ventadour - Egletons - Monédières, par délibération du conseil communautaire du 19 octobre 2020, a voté favorablement et unanimement pour l'adhésion de la commune de Vitrac à la Comcom Ventadour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30